

Michel et Monique BONNARD

Boulevard Thermal 12

Clermont Ferrand 63100

Tel : 06-80-16-20-55

E-mail : bonnard63@gmail.com

Monsieur Le Bâtonnier de l'Ordre
des Avocats

, Maison de l'avocat

, Rue Lamartine 9

Clermont-Ferrand 63000

– Clermont Ferrand, le 10 Février 2026

Dossier BONNARD // MASSENA

Monsieur le Bâtonnier,

Dans le prolongement de notre saisine référencée **REC-2026-000452-CMF**, nous souhaitons porter à votre connaissance une difficulté pratique liée aux suites de la conciliation judiciaire du 10 décembre 2025.

Notre assureur de protection juridique nous demande en effet la production de la pièce issue de cette conciliation (procès-verbal de conciliation – succès ou échec), afin de pouvoir statuer sur la prise en charge des honoraires afférents à la procédure.

À ce jour, et dans le contexte de la démarche ordinale en cours, nous ne sommes pas en mesure d'obtenir directement cette pièce auprès de notre conseil.

Nous précisons que, dans l'attente de la formalisation écrite de l'accord évoqué lors de la conciliation, nous avons, pour notre part, **exécuté les engagements qui nous incombent**, notamment par la **remise de deux télécommandes**, intervenue **sans incident ni réserve**.

Sans vouloir interférer avec l'instruction déontologique que vous avez engagée, nous nous permettons donc de solliciter votre bienveillance afin de savoir si cette pièce pourrait être obtenue par votre intermédiaire ou, à défaut, si une indication sur son statut procédural pourrait nous être communiquée.

Cette demande répond à une nécessité strictement administrative et financière, indépendante de l'appréciation déontologique du dossier.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à la présente et restons à votre disposition pour toute précision utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de notre considération distinguée.

Michel et Monique BONNARD

PJ: Courrier protection Juridique